

### AMBASSADE DE FRANCE EN SUISSE SERVICE ÉCONOMIQUE

### Veille de la situation économique et financière Du 15 au 26 octobre 2018

#### Marchés

	Au 26/10	Var vs 12/10
EUR/CHF	1,1374	-0,8 %
USD/CHF	0,997	+0,5 %
SMI	8.665,80	+0,1 %
Taux 10a	-0,035 %	-12 pb

### Chiffres-clé (glissement annuel, g.a.)

- Prix à l'importation septembre : +4,8 %
- Prix à la production septembre : +1,6 %

#### **ECONOMIE**

### Compétitivité : la Suisse passe du 1er au 4ème rang du classement WEF sur la compétitivité

Après avoir occupé pendant huit ans le 1<sup>er</sup> rang du classement du Forum économique mondial (WEF) sur la compétitivité, la Suisse est tombée au 4<sup>ème</sup> rang (derrière les Etats-Unis, Singapour et l'Allemagne) du « *Global competitiveness report* » en 2018.

Selon le WEF, les principaux points forts de la Suisse en termes de compétitivité demeurent :

- La qualité de ses institutions (5<sup>ème</sup> rang mondial, sur 140 pays étudiés);
- La qualité de ses infrastructures (3<sup>ème</sup> rang mondial);
- La qualité de son capital humain (1 er rang), mesurée sous l'angle de la santé (5 ème rang) et des compétences (2 ème rang);
- La qualité de son marché du travail (2<sup>ème</sup> rang) et son système financier (4<sup>ème</sup> rang);
- Sa capacité d'innovation (3<sup>ème</sup> rang).

Comme les années précédentes, sont considérés comme des points faibles de la Suisse en termes de compétitivité :

- Le marché des produits ( $16^{\text{ème}}$  rang), en raison des restrictions au commerce et en particulier le niveau des droits de douane ( $48^{\text{ème}}$  rang) et leur complexité ( $140^{\text{ème}}$  rang, sur 140) et la prévalence de barrières non-tarifaires ( $41^{\text{ème}}$  rang);
- Le dynamisme des affaires (20<sup>ème</sup> rang), en raison notamment du coût de création d'une entreprise (46<sup>ème</sup> rang) et du temps devant y être consacré (60<sup>ème</sup> rang).

#### **FISCALITE**

## BEPS: échange de déclarations pays par pays: le Conseil fédéral étend la liste des pays avec lesquels la Suisse pratiquera cet échange et adapte l'ordonnance d'application

Le Conseil fédéral a <u>décidé</u> de présenter à l'OCDE, en décembre 2018, une liste actualisée des Etats avec les administrations fiscales desquels son administration fiscale échangera automatiquement les déclarations pays par pays des entreprises multinationales, à partir de 2020. L'actualisation intègrera tous les Etats nouvellement signataires de l'accord multilatéral entre autorités compétentes portant sur l'échange des déclarations pays par pays (accord EDPP).

Pour mémoire, la Suisse entend également pratiquer l'échange automatique des déclarations pays par pays avec tous les Etats qui se sont engagés à mettre en œuvre les standards minimaux du projet BEPS et qui étaient donc membres Cadre inclusif BEPS au 1<sup>er</sup> décembre 2017.

Par ailleurs, le Conseil fédéral a adapté son <u>ordonnance</u> à l'évolution des instructions de l'OCDE à ce sujet, avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2018.

#### MARCHE DU TRAVAIL

## <u>Assurance-chômage : consultation sur un projet de réforme du dispositif de chômage partiel</u>

Suite à une motion parlementaire adoptée en 2017, le Conseil fédéral a ouvert une procédure de consultation sur une révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI), qui se déroule jusqu'au 7 février 2019.

Le projet de révision de la LACI prévoit notamment la suppression de l'obligation de chercher une occupation provisoire pendant la période où une indemnité pour réduction de l'horaire de travail (équivalent du chômage partiel) ou pour intempérie est perçue et la simplification des démarches administratives pour les entreprises.

## <u>Professions de santé : le Conseil fédéral prolonge la limitation temporaire du nombre de médecins</u>

En réponse à une initiative de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national, le Conseil fédéral a prolongé jusqu'à l'été 2021 la limitation temporaire du nombre de médecins admis à pratiquer à la charge de l'assurance obligatoire de soins en Suisse. Le Parlement fédéral devrait entre temps se prononcer sur la révision de la loi sur l'assurance maladie, qui contient des dispositions visant à renforcer les conditions d'admission à pratiquer et à permettre aux cantons de réguler l'offre de soins.

### SECTEURS NON FINANCIERS

## Agriculture : le Conseil fédéral recommande le rejet de l'initiative pour les vaches à cornes

Le Conseil fédéral recommande le rejet de l'initiative populaire « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (initiative pour les vaches à cornes) », soumise à votation le 25 novembre. L'initiative propose de mettre en place des mesures incitatives pour les détenteurs d'animaux adultes (vaches, taureaux reproducteurs, chèvres et boucs reproducteurs) gardant leurs cornes. Le Conseil fédéral considère que l'initiative aurait des effets contre-productifs sur le bien-être animal, limiterait la liberté de choix des agriculteurs et complexifierait le système de subventions à l'agriculture.

## Agriculture: economiesuisse publie un rapport soutenant l'ouverture du secteur agricole

L'association faitière économiesuisse a publié un <u>rapport</u> proposant une simplification du système de subventions agricoles, qui passerait notamment par le regroupement des aides existantes et une moindre indexation des aides sur la superficie agricole. Le rapport affirme que le système actuel de subventions suffirait à compenser une baisse partielle de la protection douanière du secteur agricole et qu'une ouverture du marché agricole dans le cadre de négociations commerciales pourrait être compensée par un nombre limité d'ajustements (e.g. soutien renforcé à l'innovation).

#### **INNOVATION**

### Recherche: participation de plusieurs institutions de recherche suisse au programme Quantum Flagship

Les institutions de recherche suisses participeront à plus de la moitié des 20 projets retenus pour la première période de mise en œuvre du programme européen de recherche sur les technologies quantiques Quantum Flagship (2018-2021), lancé le 29 octobre. 2 des projets (concernant l'utilisation des nombres aléatoires et l'élaboration d'une nouvelle génération de capteurs) seront coordonnés par une institution suisse (Université de Genève et Centre suisse d'électronique et de microtechnique).

#### **SUIVI DES REFORMES**

## Energie : le Conseil fédéral met en consultation un projet de libéralisation du marché de l'électricité

Le Conseil fédéral a lancé la procédure de <u>consultation</u> sur le projet de révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité, qui durera jusqu'au 31 janvier 2019. Le projet de loi prévoit entre autres une ouverture complète du marché de l'électricité (liberté de choix d'approvisionnement pour les petits consommateurs et les entreprises) la mise en place d'une réserve de stockage et la redéfinition de l'approvisionnement de base (qui serait assuré exclusivement par de l'électricité suisse dont une part minimale d'énergies renouvelables).

# <u>Défense: le Conseil fédéral révise les principes d'acquisition d'armement par la Confédération</u>

Le Conseil fédéral a adopté de nouveaux principes en matière de politique d'armement du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Le document précise les principes visant à couvrir les besoins en armement de la Suisse, définit les grandes lignes de la coopération du DDPS avec l'industrie et l'étranger (il rappelle notamment le projet de scission du RUAG) et liste les instruments commerciaux permettant à la Suisse de préserver sa base technologique et industrielle (acquisitions en Suisse, affaires compensatoires - le document stipule qu'en principe, 100% du prix d'achat doit être compensé en Suisse -, etc.).